

DE LA BROSSE Etienne

De: Urbanisme Mairie Kervignac <urbanisme@kervignac.com>
Envoyé: lundi 19 janvier 2026 15:40
À: DE LA BROSSE Etienne
Objet: RE: Projet boisement Kervignac

Ce message provient d'un expéditeur externe

Ce message vient de l'extérieur de votre organisation.

Signaler ce message comme suspect

Bonjour,

Le service instructeur m'a confirmé qu'a priori seules les plantations sur le domaine public en périmètre MH doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme, mais pas celles se réalisant sur terrains privés.

Il serait utile de connaître la source évoquée par le CRPF quant à la nécessité de déposer un dossier d'urbanisme, pourriez-vous leur demander des précisions sur ce point ?

Suite à ce premier retour du service instructeur, j'étais encore en attente d'informations de l'architecte des bâtiments de France directement, afin de pouvoir vous faire un retour complet. Mais il est difficile de contacter ses services en raison de récents mouvements. Peut-être pouvez-vous leur adresser un courrier, les informant du projet ?

Vous pouvez également contacter les services de l'Etat, et notamment Monsieur Bourges en charge des questions de boisement au sein du service eau biodiversité et risques de la DDTM :

Unité biodiversité, milieux aquatiques et forêt
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan
1, Allée du Général Le Troadec BP 520 56019 VANNES cedex
[02 90 79 52 00](tel:0290795200)

Cordialement,



Clara GOUSSET
Responsable Urbanisme - Environnement
Mairie - 56700 Kervignac
Téléphone: 02 97 65 77 06
Télécopie : 02 97 65 62 32
urbanisme@kervignac.com

Accueil *sur rendez-vous* les lundi, mardi et jeudi matins, le vendredi matin et après-midi

Les données à caractère personnel recueillies par la Commune de Kervignac, en qualité de responsable de traitement, dans le cadre de ce courriel seront utilisées pour traiter votre demande.

Ces données sont nécessaires à celle-ci. Le défaut de communication de ces données aura pour seule conséquence de ne pouvoir traiter votre demande. Le destinataire des informations recueillies est le service qui traitera votre demande auprès duquel vous pourrez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données (dpd@cdq56.fr) ou Mairie de Kervignac – Esplanade de la Mairie – 56700 KERVIGNAC) ou introduire ultérieurement une réclamation auprès de la CNIL sur cnil.fr/plaintes

De : DE LA BROSSE Etienne <etienne.delabrosse@alliancefb.fr>

Envoyé : lundi 19 janvier 2026 15:17

À : Urbanisme Mairie Kervignac <urbanisme@kervignac.com>

Objet : RE: Projet boisement Kervignac

Bonjour Madame,

Auriez-vous un retour du service instructeur ?

Merci d'avance pour votre retour, bonne journée,



Etienne de la Brosse

Chargé de sylviculture

06 81 48 49 11

etienne.delabrosse@alliancefb.fr

Agence Bretagne

18 Avenue des Otages

56300 Pontivy

Tél : 05 40 120 273



De : Urbanisme Mairie Kervignac <urbanisme@kervignac.com>

Envoyé : mardi 4 novembre 2025 15:06

À : DE LA BROSSE Etienne <etienne.delabrosse@alliancefb.fr>

Objet : RE: Projet boisement Kervignac

Bonjour,

Je n'ai pas encore eu de retour du service instructeur, je reviendrai vers vous dès que j'aurai obtenu ces informations.

Cordialement,



Clara GOUSSET

Responsable Urbanisme - Environnement

Mairie - 56700 Kervignac

Téléphone: 02 97 65 77 06

Télécopie : 02 97 65 62 32

urbanisme@kervignac.com

Les données à caractère personnel recueillies par la Commune de Kervignac, en qualité de responsable de traitement, dans le cadre de ce courriel seront utilisées pour traiter votre demande.

Ces données sont nécessaires à celle-ci. Le défaut de communication de ces données aura pour seule conséquence de ne pouvoir traiter votre demande. Le destinataire des informations recueillies est le service qui traitera votre demande auprès duquel vous pourrez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données (dpd@cdq56.fr) ou Mairie de Kervignac – Esplanade de la Mairie – 56700 KERVIGNAC) ou introduire ultérieurement une réclamation auprès de la CNIL sur cnil.fr/plaintes

De : DE LA BROSSE Etienne <etienne.delabrosse@alliancefb.fr>

Envoyé : mardi 4 novembre 2025 14:53

À : Urbanisme Mairie Kervignac <urbanisme@kervignac.com>

Objet : RE: Projet boisement Kervignac

Bonjour,

Avez-vous pu voir si c'est le bon CERFA ? Faut-il que j'en remplisse un autre ?

Je reste disponible par mail ou téléphone pour plus d'informations, bonne journée,



Etienne de la Brosse
Chargé de sylviculture

06 81 48 49 11

etienne.delabrosse@alliancefb.fr

Agence Bretagne

18 Avenue des Otages

56300 Pontivy

Tél : 05 40 120 273



De : DE LA BROSSE Etienne

Envoyé : lundi 3 novembre 2025 11:09

À : urbanisme@kervignac.com

Objet : Projet boisement Kervignac

Bonjour Madame,

Suite à notre appel, voici en pièce jointe les différents éléments pour le projet de boisement aux abords d'un monument historique :

- CERFA (ce n'est peut-être pas le bon)
- Plan de situation et de masse
- Photos du projet
- Devis signé pour le mandat
- Compte-rendu du CNPF (organisme d'Etat pour le conseil aux propriétaires forestiers). Il y a indiqué page 6 qu'il faut faire une DP pour les Monuments Historiques
- Explication brève du projet

Je reste bien sûr disponible par mail ou téléphone pour plus d'explications sur le projet, bien cordialement,



Etienne de la Brosse

Chargé de sylviculture

06 81 48 49 11

etienne.delabrosse@alliancefb.fr

Agence Bretagne

18 Avenue des Otages

56300 Pontivy

Tél : 05 40 120 273

